



CONSEIL DE QUARTIER KERANDON-LE LIN

Compte rendu du Conseil de Quartier de Kerandon-Le Lin du 14 octobre 2011 à la Maison Pour Tous

La réunion publique du conseil de quartier de Kerandon-Le Lin s'est tenue le vendredi 14 octobre 2011 à partir de 19h30 dans les locaux de la Maison Pour Tous à Kerandon.

L'ordre du jour était le suivant :

- Le nettoyage du bois de Kerandon (en concertation avec les habitants)
- La réhabilitation de Kerandon suite à la visite du Préfet courant septembre
- La présentation du projet d'aménagement de la friche SNCF

Étaient présents :

M. Le Maire, M. Debuysier, M. Mallejacq, M. Lahuec, Mme Le Port, M. Colimard.

Mme Le Saux, ouvre la réunion en remerciant les habitants de s'être déplacés pour ce conseil.

M. Le Maire intervient pour faire part de l'importance qu'il donne aux conseils de quartiers, une réunion le 6 octobre dernier en mairie avec les présidents et vice-présidents de conseils de quartiers a permis de leur renouveler sa sympathie et sa reconnaissance. M. Le Maire est très attaché à l'écoute et à l'échange. En démocratie, il est nécessaire d'avoir du débat et de l'opposition. Le débat doit être le plus large possible pour un consensus le plus large.

M. Le Maire en profite pour présenter les nouveaux agents du service citoyenneté : M. François Guillou et Mme Laure Magniez.

Mme Le Saux rappelle l'ordre du jour de la réunion.

I - Nettoyage du bois de Kerandon

Mme Garcin-Bonnassies présente trois projets qu'elle a déposés en mairie :

Premièrement, elle propose le nettoyage du bassin d'orage se trouvant entre le lavoir de Saint-Jacques et le bois de Kerandon. En effet, elle estime que ce bassin, non entretenu, doit être remis en état. Ce bassin mériterait un curage, un ramassage des ordures qui l'encombre, une vérification des arrivées d'eau et des travaux de sécurisation (remplacement de grilles défectueuses). Un habitant explique qu'auparavant il y avait plusieurs cressonnières. Une riveraine propose

quant à elle de faire un captage pour qu'il y ait plus d'eau dans le bois de Kerandon.

Deuxièmement, Mme Garcin présente un projet de rénovation du bois de Kerandon. Cette rénovation passerait par le débroussaillage, l'installation de poubelles, des sacs pour les chiens et la remise en état de la piste VTT. Sur ce dernier point, M. Debuyser explique qu'il s'agit d'une zone naturelle et que la piste VTT est interdite.

Cette rénovation serait l'occasion de mettre en place un sentier découverte botanique, en collaboration avec Bretagne Vivante.

Concernant ce projet, Mme Garcin compte beaucoup sur la participation des jeunes, pourquoi pas dans le cadre des chantiers de loisirs jeunes. Un jardinier les assisterait et ils pourraient être rémunérés. Dans cet objectif, il faudrait prévoir une réunion entre les jeunes, la municipalité, le CUCS, la MPT et Habitat 29 pour être en cohérence.

La discussion s'oriente vers les jeunes en général, et une riveraine intervient pour évoquer le fait que les jeunes n'ont rien pour eux, alors ils se regroupent par exemple sur le terrain de football, afin de faire des barbecues. Il serait nécessaire de leur donner des tables de pique-nique avec des poubelles à côté. Il leur faudrait également un local. En ce sens, M. Echivard a fait une demande à Habitat 29 pour un local à Kerandon pour les jeunes.

Une personne estime que si les jeunes ont un local, il faudra les responsabiliser. Il faudrait pour cela un éducateur de rue.

Enfin, le troisième projet consiste en la création de jardins associatifs ou d'un parc pour enfants sur un terrain appartenant à la ferme Rouat, et se situant au nord du bois de Kerandon près de la zone du Rhun, derrière Bureau Vallée. Ce terrain de 8914m² est non cultivé, non constructible, non pâturé et légèrement en inclinaison. La ville pourrait acheter ou louer le terrain (350 à 500€ par an). Le jardin pourrait s'appeler le jardin « Rouat ».

Mme Garcin conclut au sujet de la MPT, en proposant l'achat de deux ou trois tables de pique-nique pour cet endroit, d'autant plus que l'idée plaît à Habitat 29. Elle signale aussi que le panneau de la MPT est à remplacer. Ces projets permettraient aux habitants d'avoir un peu de bonheur, de disposer d'un havre de paix.

Les riverains abordent le sujet des encombrants. Il faut voir où les bennes sont à installer et comment les disposer. M. Lahuec dit qu'il va s'occuper de ce problème.

II - Réhabilitation de Kerandon

M. Debuyser présente le projet de réhabilitation de Kerandon, projet piloté par Habitat 29.

Les enjeux sont triples. Il s'agit de désenclaver le quartier de Kerandon, de requalifier l'entrée de la ville, de développer les liaisons douces et les ouvertures visuelles.

Le désenclavement se fera par une ouverture sur l'extérieur de la ville, par la création d'un axe animation traversant le quartier d'est en ouest, des axes routiers desservant le nord et le sud.

L'entrée de la ville se requalifiera à partir du rond-point de Kerandon, l'objectif sera d'avoir une vue du terrain de Crown jusqu'au bout de Kerandon.

Il y aura des liaisons douces à travers le bois et le quartier de Kerandon, de grands espaces verts et des jardins partagés.

Mme Garcin-Bonnassies estime que ces points seront compatibles avec son projet de jardins associatifs.

Avec ce projet, 4 bâtiments et demi seront détruits. La tour de Kerandon ne sera pas touchée. Les personnes présentes s'interrogent de ce que pensent les personnes habitants ces bâtiments, elles n'ont peut-être pas envie de partir.

M. Debuyser assure que les locataires seront relogés au même prix, peut être même dans des immeubles neufs. Il tient à préciser qu'il ne s'agit que d'un pré-projet. Il y aura une large concertation au cours des réunions publiques organisées avec Habitat 29. Le projet sera amélioré par les idées des habitants. Il a d'ailleurs rendez-vous avec les directeurs d'Habitat 29 pour remettre en place un calendrier, les discussions étant au point mort depuis mars dernier.

III - Présentation du projet d'aménagement de la friche SNCF

M. Debuyser présente un projet d'aménagement du quartier de la gare en lien avec RFF et la SNCF. Ce projet sera un espace d'intérêt général avec préservation des places de parking, qui seront arborés.

Au niveau des constructions, on trouvera des maisons individuelles au nord-est et à l'ouest, des logements R+1 (un étage) à l'ouest, des logements R+2 au centre, des commerces/services à l'est et une maison des seniors au nord.

Un plan d'eau sera créé de toute pièce derrière le bâtiment de la gare. Des jardins linéaires verront le jour le long des anciennes trames ferroviaires.

Ces constructions seront bordées par des parkings gratuits et arborés au nord et au sud. Ces deux parkings auront une capacité équivalente à celle d'aujourd'hui (environ 400 places).

Ce bâtiment de la gare ne sera pas détruit mais réutilisé en maison de la solidarité et de la citoyenneté. Cette maison sera un point d'accès pour tout renseignement au niveau social. Le guichet de la gare sera repositionné en centre-ville et ne disparaîtra donc pas de Concarneau.

Ce projet nécessitera une révision simplifiée du PLU.

La réunion s'achève à 21h20.